



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04/02/2026

FRANCE 2030 : TROIS PREMIERS PROJETS SOUTENUS POUR ACCÉLÉRER LA DÉCARBONATION DU TRANSPORT MARITIME

A l'occasion du salon Euromaritime, Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, Philippe Tabarot, ministre des Transports, Catherine Chabaud, ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche et Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030, annoncent les trois premiers lauréats du dispositif « CORIMER Navire Bas Carbone » de France 2030. Ces projets traduisent à l'ambition de l'État d'accélérer l'émergence de solutions de décarbonation du transport maritime.

L'appel à projets « CORIMER Navire Bas Carbone », lancé en janvier 2025, a pour objectif de soutenir les solutions d'innovation permettant de réduire rapidement et durablement les émissions du transport maritime. Il est porté par le Conseil d'Orientation pour la Recherche et l'Innovation des Industriels de la Mer (CORIMER) et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI). Ce dispositif s'inscrit pleinement dans l'ambition de France 2030 : **transformer durablement des secteurs clés de notre économie par l'innovation technologique et positionner la France sur un marché porteur à l'international.**

Un engagement fort de l'État pour l'émergence de solutions souveraines de décarbonation du transport maritime

Avec cet appel à projets, l'État poursuit son soutien déterminé à la transition écologique du transport maritime, en cohérence avec les objectifs nationaux et européens de relever le défi de la neutralité carbone. Au-delà de l'enjeu environnemental, **ce dispositif porte une ambition industrielle claire :**

- 1/ Soutenir le développement, la mise au point et le déploiement de technologies bas carbone produites en France ;
- 2/ Structurer une chaîne de valeur maritime innovante ;
- 3/ Renforcer la souveraineté nationale sur ces solutions d'avenir.

Il contribue ainsi pleinement à la réindustrialisation verte du pays en impulsant l'émergence de nouvelles technologies, d'outils de production et d'emplois qualifiés au sein de la filière.

Trois premiers projets soutenus

Opéré pour le compte de l'État par l'Agence de la transition écologique (ADEME), la première relève de l'appel à projets a permis de sélectionner trois initiatives majeures, couvrant plusieurs leviers clés de la décarbonation maritime : **propulsion alternative, optimisation opérationnelle et routage avancé.**

PROJET AWAKE PORTE PAR BEYOND THE SEA, ZELIN, MADINTEC, IMS

Ce projet porte le développement d'un système complet de traction par kite, automatisé, modulaire et capable de voler à 360°. Grâce à un pilote automatique innovant, un algorithme de routage et une plateforme de gestion des données, ce projet vise à proposer une solution de décarbonation rentable et industrialisable à grande échelle. Ce projet de traction vélique par kite développe une solution intégrée, automatisée et facile à installer à bord d'un navire, qui fonctionne en construction neuve mais aussi en rétrofit.

La filière de la propulsion vélique se développe en France et le projet de *Beyond the Sea* contribue à l'émergence d'un écosystème industriel national capable de produire, intégrer et opérer ces systèmes à grande échelle, ouvrant la voie à une propulsion bas carbone compétitive et exportable.

PROJET ECO-SUITE PORTÉ PAR SPINERGIE

Ce projet ambitionne de créer de deux outils complémentaires dédiés à l'efficacité énergétique des opérations offshore :

- *ECO-METRICS*, qui modélise la performance environnementale des navires grâce aux données publiques ;
- *ECO-PERFORM*, qui aide armateurs et affréteurs à réduire leurs émissions via l'optimisation opérationnelle.

Ces outils combinent plusieurs avantages compétitifs : intégrant à la fois une solution d'intelligence opérationnelle et un outil d'optimisation de la consommation d'un navire à l'échelle d'un trajet ou d'une opération, *Spinergie* s'adresse aussi bien aux armateurs qu'aux affréteurs. Ils développent un système déployable à grande échelle, capable de réduire significativement les émissions tout en optimisant les coûts et l'efficacité du transport maritime.

PROJET SYROCO LIVE NEXT GEN PORTÉ SYROCO

Ce projet vise à concevoir une plateforme de routage dynamique et personnalisée, adaptée à tout type de navire, intégrant contraintes opérationnelles réelles et caractéristiques techniques avancées (propulsion propre, carburants alternatifs, opérations de cargaison).

Ce projet de plateforme de routage intègre directement les contraintes opérationnelles et les caractéristiques spécifiques des navires, et se positionne sur un marché particulièrement large, couvrant l'ensemble des segments du transport maritime. SYROCO Live Next Gen ambitionne ainsi de devenir un outil de référence pour optimiser les trajectoires et réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en s'inscrivant dans une dynamique de diffusion des solutions d'aide à la décision bas carbone.

La seconde relève de l'appel à projets est en cours d'instruction.

« Pour tenir nos engagements climatiques, nous devons accélérer sans attendre dans tous les secteurs émetteurs. Le transport maritime a un rôle clé à jouer. En soutenant, avec France 2030, des solutions industrielles concrètes de décarbonation du maritime, nous transformons le cap fixé par la stratégie nationale bas-carbone en actions tangibles, créatrices de souveraineté et de valeur. » – **Monique Barbut**, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature.

« Avec la désignation de ces trois premiers lauréats, l'État confirme sa volonté d'agir concrètement pour transformer en profondeur le transport maritime. Ces projets illustrent l'excellence de l'innovation française et notre capacité à proposer des solutions opérationnelles, industrielles et rapidement déployables pour faire des navires français l'avant-garde de la décarbonation du transport maritime mondial. » – **Philippe Tabarot**, ministre des Transports.

« Ces projets traduisent une ambition claire : faire de la transition écologique un moteur de transformation durable de notre économie maritime. En soutenant des solutions innovantes, conçues et développées en France, l'État accompagne l'évolution de nos filières maritimes françaises, dans une approche collaborative, où l'expertise d'un secteur enrichit les autres et permet de construire collectivement un leadership français en matière de décarbonation du maritime. » – **Catherine Chabaud**, ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche.

« Avec ce dispositif, nous faisons de la décarbonation du maritime un projet industriel stratégique. Nous soutenons des technologies bas carbone conçues, produites et déployées en France, pour structurer une filière maritime innovante, créer des emplois et renforcer notre souveraineté industrielle. » – **Sébastien Martin**, ministre délégué chargé de l'Industrie.

Contacts presse :

Cabinet de Monique Barbut : 01 40 81 98 86 – presse@ecologie.gouv.fr

Cabinet de Philippe Tabarot : 01 40 81 16 04 – presse.mt@transports.gouv.fr

Cabinet de Catherine Chabaud : 01 40 81 20 46 – presse.mer@mer.gouv.fr

Cabinet de Sébastien Martin : 01 53 18 43 57 – 01 53 18 46 19 – presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : 01 42 75 64 58 – presse.sgpi@pm.gouv.fr

ADEME – ademepresse@havas.com

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur et ses objectifs ambitieux** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation, et par un principe d'exclusion systématique des projets qui seraient défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> / @SGPI_avenir

À propos du CORIMER

Le CORIMER (Conseil d'Orientation pour la Recherche et l'Innovation de la filière des industriels de la MER) est une instance de dialogue et de co-construction stratégique pour soutenir l'innovation de l'économie maritime. Il vise à unifier et à optimiser le pilotage du soutien public à l'innovation dans le domaine maritime et à mieux cibler tant les dispositifs d'aides publiques que les projets industriels structurants à fort potentiel de compétitivité pour la filière. Ses missions s'articulent ainsi autour de deux grands axes : la construction et l'orientation de la stratégie d'innovation et de R&D pour la Filière et l'identification, l'accompagnement et le suivi de projets d'innovation et de R&D à fort potentiel.

France 2030 mobilise 54 milliards d'euros en faveur des technologies d'avenir. Ce plan national vise à faire émerger des ruptures technologiques, à accélérer l'industrialisation des innovations et à renforcer la souveraineté française dans des secteurs stratégiques, dont celui des navires bas carbone.